

Post-scriptum

Quelles alternatives aux politiques actuelles de rigueur ?

Antoine MATH

Dans beaucoup des pays analysés dans ce numéro, les politiques économiques menées font l'objet de critiques, en raison notamment de leurs effets récessifs et inégalitaires. Les pistes d'alternatives commentées ci-dessous mériteraient donc d'être davantage versées au débat. Elles reposent sur des analyses d'inspirations diverses, provenant forcément surtout d'économistes critiques à l'égard des politiques actuelles ¹ mais aussi d'économistes d'institutions bancaires ², travaillant pour l'Organisation internationale du travail (OIT) ³ ou encore tirées des articles de

presse d'économistes réputés comme Paul Krugman, Joseph Stiglitz ou Martin Wolf (éditorialiste du *Financial Times*) ⁴. Ces pistes alternatives se trouvent également dans les écrits de syndicalistes européens ou proches des syndicats de travailleurs ⁵.

Si tout le monde s'accorde sur la nécessité de réduire à terme les déficits et les dettes publics, en particulier en raison des effets anti-redistributifs liés au refinancement de la dette, beaucoup opposent la nécessité de ne pas engager des politiques restrictives trop tôt et surtout

-
1. En particulier : Askenazy P., Coutrot P., Orléan A., Sterdyniak H. (2010), *Crise et dette en Europe : 10 fausses évidences, 22 mesures en débat pour sortir de l'impasse*, Manifeste d'économistes atterrés, septembre 2010 ; Husson M. (2010), « Quelles réponses progressistes à la crise ? », *Les Temps Nouveaux, Mouvement social et lutte politique*, n° 1-2010 ; Mathieu C., Sterdyniak H. (2010a), « European Debt Crisis and Fiscal Exit Strategies », *Document de travail* 2010-11, OFCE, June 2010.
 2. Par exemple Artus P. (2010a) « Que faire avec les déficits publics si la croissance devient très faible dans la zone euro ? » *Flash économie*, Natixis, 15 juillet, n° 363. Artus P. (2010b), « Faut-il imaginer des mesures de politiques économiques très "non conventionnelles" aux Etats-Unis et en Europe ? », *Flash économie*, Natixis, 20 septembre, n° 470.
 3. Par exemple Torres R. (2010), « Des réponses partielles à la crise : coûts socio-économiques et implications pour l'action publique », *Revue internationale du Travail*, vol. 149, n° 2.
 4. Des traductions en français des chroniques de Paul Krugman dans le *New York Times* sont accessibles sur www.rtb.be/info/economie/chronique-de-paul-krugman. Les éditoriaux de Martin Wolf sont traduits chaque semaine dans le supplément « économie » du journal *Le Monde*.
 5. Par exemple, les travaux de l'Institut syndical européen (ETUI) de la Confédération européenne des syndicats.

POST-SCRIPTUM

pas de manière simultanée dans tous les pays. Ainsi, la réduction des déficits ne devrait pas être immédiate mais devrait être repoussée et étalée dans le temps dans les pays qui ne subissent pas de contrainte trop forte comme l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, l'Autriche, la Finlande (Artus, 2010b). Des politiques de relance ciblées ne devraient pas non plus être écartées. C'est encore plus vrai de pays ayant des déficits publics faibles (ou moindres que les autres) et des excédents commerciaux (Allemagne, Autriche, Pays-Bas), mais une telle option ne doit pas être écartée à court terme pour d'autres pays non plus. Selon Martin Wolf et Paul Krugman, le problème des Etats-Unis n'est d'ailleurs pas que la relance y aurait été trop téméraire et qu'elle a échoué : c'est parce qu'elle a été insuffisante (et pourtant beaucoup plus élevée que dans l'UE) qu'elle ne pouvait réussir. Dans un contexte d'insuffisance généralisée de la demande, il faut écarter les politiques de l'offre telles qu'appliquées depuis longtemps dans certains pays (Allemagne), en passe de l'être au Royaume-Uni et préconisées par le parti républicain aux Etats-Unis.

Il doit aussi être mis fin aux politiques de coupes dans les investissements publics. Les efforts budgétaires en matière d'éducation, de recherche et de reconversion écologique de l'économie doivent en tout état de cause être accrus.

Les règles de finances publiques uniques pour tous les pays européens et insensibles au contexte économique ont

montré leur inefficacité. Ils devraient être remplacés par une coordination tenant compte d'autres éléments (chômage, inégalités, endettement privé, déséquilibres commerciaux ¹) et impliquant une solidarité financière.

La restauration des finances publiques doit être obtenue non par une baisse des dépenses sociales et par des coupes dans les services publics, mais par une augmentation des recettes, si possible des recettes justes afin de défaire la contre-révolution fiscale mise au service des plus aisés depuis les années 1990. Il faut revenir sur le mitage des recettes publiques dues à l'explosion des cadeaux fiscaux et rétablir une fiscalité progressive digne de ce nom sur les revenus et sur le capital (patrimoine, droits de succession, plus-values, dividendes...). La création souhaitable d'une imposition écologique, favorisant la reconversion de l'économie à la sobriété énergétique et à la préservation de l'écosystème, ne trouvera de soutien que si elle s'inscrit dans une fiscalité globale plus juste, et non si elle vient accentuer son caractère anti-redistributif. La diminution des inégalités est d'ailleurs une condition nécessaire à la préservation de l'écosystème à travers des modes de production et des modes de vie plus économes, impossibles à mettre en œuvre sans un partage plus équitable des ressources et des efforts.

L'idée d'une taxe européenne sur le capital et sur les transactions financières fait son chemin au niveau du Parlement européen. Elle pourrait servir à renforcer la solidarité européenne entre les Etats

1. Va dans ce sens, la proposition faite avant la réunion du G20 en novembre à Séoul par le Secrétaire au Trésor américain de fixer à 4 % du PIB l'excédent maximum des balances des comptes courants, une mesure qui viserait à corriger les situations par trop déséquilibrantes de pays comme la Chine et l'Allemagne.

QUELLES ALTERNATIVES AUX POLITIQUES ACTUELLES DE RIGUEUR ?

et/ou prendre en charge une partie de la dette de pays étranglés.

A cet égard, il est indispensable de renégocier et restructurer les dettes publiques de certains pays, par exemple en opérant des discriminations selon les créanciers. A la restructuration des dettes publiques, il faut aussi ajouter la nécessité de resolvabiliser les ménages endettés de certains pays (Etats-Unis, Royaume-Uni, Irlande...) sans quoi la demande restera durablement comprimée. Cette option aurait aussi l'avantage de faire payer et de responsabiliser les divers intermédiaires financiers (assureurs, banques) qui ont été des prêteurs profiteurs, inconséquents et largement responsables des bulles financières.

Evidemment la re-réglementation des activités des intermédiaires financiers devrait être tout autre que les mesures homéopathiques envisagées (accords de Bâle III, projets de directives...) qui ne sont pas à la hauteur des dangers persistants posés par le fonctionnement des systèmes bancaires et des marchés financiers¹. Le contrôle par la collectivité des activités des banques et de la finance doit être accentué en raison du caractère de bien public essentiel que constituent la monnaie et le crédit. Le « laissez faire » dans ce secteur est suicidaire.

La lutte contre les inégalités devrait être au cœur des politiques menées, non seulement pour d'évidentes raisons de justice sociale, mais aussi parce que le gonflement des inégalités est à l'origine des déséquilibres ayant conduit à la crise, et parce que, même du point de vue de l'efficacité économique, les inconvé-

nients des inégalités dépassent leurs avantages parfois attendus.

Pour lutter contre les inégalités, des voies complémentaires doivent être privilégiées : l'augmentation de la masse salariale, la réforme fiscale et la hausse des dépenses de protection sociale.

Certains, dont Patrick Artus, estiment nécessaire une intervention dirigiste des Etats dans la formation des salaires et le partage des revenus, afin de rétablir la part des salaires dans la richesse produite. Une politique volontariste serait d'autant plus souhaitable que les politiques de rigueur et la hausse du chômage vont exercer une très forte pression sur les salaires et qu'une nouvelle dégradation de la part salariale dans le PIB est probable. Rappelons que la stagnation des salaires est au cœur de la crise : d'une part elle a tiré vers le bas une demande globale insuffisante, sans que les profits supplémentaires ne se transforment en investissement supplémentaire ; d'autre part elle a induit dans certains pays un gonflement démesuré de l'endettement privé à l'origine de déséquilibres majeurs. Pour y parvenir, les Etats pourraient fixer des normes salariales plus favorables aux travailleurs (salaires minima, salaires maxima et/ou fiscalité dissuasive, rythmes d'augmentation) mais aussi renforcer le pouvoir de négociation des travailleurs, c'est-à-dire leur donner davantage de droits individuels et collectifs pour résister aux employeurs (une mesure souvent préconisée pour les travailleurs chinois).

La protection sociale devrait être renforcée, non seulement pour lutter contre les inégalités et pour des raisons de justice sociale et de respect des droits fonda-

1. Voir l'article de Florence Lefresne et Catherine Sauviat dans ce numéro de la *Chronique internationale de l'IRES*.

POST-SCRIPTUM

mentaux, non seulement parce qu'elle tend à renforcer la position des travailleurs dans leur relation avec les employeurs, non seulement pour ses effets positifs à terme sur l'économie à travers l'amélioration de la productivité du travail (sa dimension « investissement social » dans le « capital humain »), mais aussi pour réduire l'épargne excessive (induite pour partie par l'affaiblissement ou la faiblesse des régimes publics de retraites et de santé) et pour stimuler la demande. D'une manière générale, il serait d'ailleurs important de favoriser la demande interne comme principal moteur de croissance plutôt que les stratégies compétitives néfastes pour les salaires et la protection sociale et afin de diminuer la vulnérabilité aux déséquilibres internationaux¹.

Enfin, des politiques monétaires actives et favorables à la croissance sont possibles. La crise a montré combien les pays qui avaient pu disposer de politiques monétaires actives ont mieux résisté, qu'ils aient pu avoir des politiques de taux d'intérêt très agressives (par exemple la Turquie) ou de taux de change accommodants offrant une marge de manœuvre supplémentaire (Singapour, Australie, Royaume-Uni)². Les pays européens, qu'il s'agisse des pays de la zone euro ou de ceux dont la monnaie est de fait liée à l'euro (Danemark, pays baltes, certains

pays d'Europe centrale et orientale) ont souffert de la perte d'un tel outil de politique économique, d'autant que la Banque centrale européenne (BCE) ne peut pas en principe mener de politiques non conventionnelles (prêts aux Etats, interventions sur les marchés financiers...). Il importe d'une manière générale de sortir du carcan de la politique monétaire de la BCE. Les inconvénients liés à son statut, à son fonctionnement et à ses objectifs tels que fixés par le Traité européen dépassent de loin les avantages. Les banques centrales, la BCE et les autres, doivent pouvoir racheter les obligations d'Etat³ et même financer directement les Etats à bas taux d'intérêt, ce qui permettrait d'éviter la spéculation et le chantage exercés par les marchés financiers. La BCE devrait pouvoir émettre des euro-obligations pour financer de manière mutualisée les dettes publiques ou permettre le financement de politiques européennes en matière d'investissement. Pour éviter que l'ajustement des écarts de compétitivité croissants au sein de la zone euro ne se fasse à travers la seule discipline salariale et sociale et ne conduise finalement à terme à l'éclatement de la zone euro, il conviendrait, tout en conservant un euro unique convertible pour les échanges entre la zone euro et le reste du monde, de permettre des dévaluations et réévaluations internes à la zone au moyen

1. Une telle réorientation serait aussi favorable à la reconversion écologique puisqu'elle permettrait une diminution des échanges de biens coûteux en énergies fossiles, qu'elle rapprocherait lieux de production et de consommation et qu'elle favoriserait une certaine « relocalisation » de l'activité.

2. Certains font observer que Roosevelt enraya la grande déflation lorsqu'il dévalua le dollar de 60 % par rapport à l'or en janvier 1934.

3. Comme la *Federal Reserve* américaine le fait. Elle vient d'ailleurs d'annoncer le 2 novembre 2010 qu'elle allait racheter 600 milliards de dollars d'obligations du Trésor américain d'ici juin 2011, ce qui a d'ailleurs immédiatement permis d'abaisser les taux d'intérêt à long terme et conduit à une dépréciation du dollar.

QUELLES ALTERNATIVES AUX POLITIQUES ACTUELLES DE RIGUEUR ?

de monnaies internes réajustables pour chaque pays ou groupes de pays. D'une manière générale, compte tenu de l'absence actuelle de risque d'inflation, et même plutôt du risque non négligeable de déflation, il est important de redonner aux Etats (et à l'UE) le pouvoir d'accroître la

masse monétaire. Plutôt que de vouloir interdire à d'autres (Etats-Unis, Royaume-Uni...) de faire marcher « la planche à billets », il conviendrait de revenir sur certaines interdictions auxquelles se sont astreints les pays de la zone euro.